

**COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (CELCC)**

3^e séance – 17 avril 2025 – 15 h 01 à 17 h 56

Salle Mont-Bleu, 1^{er} étage

Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

Séance en mode hybride

PRÉSENCES :

Membres

Marc Bureau, président et conseiller municipal – District du Parc-de-la-Montagne-Saint-Montagne (8)

Anik Des Marais, vice-présidente et conseillère municipale – District de Mitigomijokan (5)

Alicia Lacasse-Brunet, membre élue et conseillère municipale – District de Bellevue (15)

Benoît Delage, membre organisme – Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO)

Jessy Desjardins, membre organisme – communauté économique – Brigil (en virtuel)

Lise Filiatrault, membre citoyenne

Ariane Hamel, membre citoyenne (en virtuel)

François PH Lapointe, membre organisme – Action Climat Outaouais (en virtuel)

Simon Nadeau, membre citoyen

Secrétaire

Josée Marcil, coordonnatrice aux comités et commissions – Direction exécutive (DE)

Ressources internes

Frédéric Vandal, directeur – Service de transition écologique (STÉ)

Louise Tremblay, cheffe de service, projets écologiques – STÉ (en virtuel)

Séléna Beaumont-Demers, cheffe de service, comités et commissions – DE

Personnes invitées

Claude Fortin – Action Climat Outaouais et membre sortant de la CELCC

Autres personnes présentes

Daniel Rosset, agent de recherche (en virtuel)

Serge Lafortune, attaché politique – Bureau des conseillers

Réal Lalande, président – Action Climat Outaouais

ABSENCE :

Membre

Daniel Dezainde, membre organisme – communauté économique – Les Jardins du Souvenir

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

En l'absence de Marc Bureau, Anik Des Marais préside la séance. Le quorum est constaté et la séance est ouverte en mode hybride et publique à 15 h 01. Celle-ci est enregistrée. On souligne le départ de deux membres de la Commission, Claude Fortin, membre organisme en provenance d'Action Climat Outaouais (ACO) et Inès Bosse-Thompson, membre citoyenne. Un remerciement leur est adressé en mettant en valeur leur engagement et leur participation aux travaux de la CELCC.

Jessy Desjardins se joint à la séance en virtuel à 15 h 05.

À l'occasion de cette séance, la présidence accueille également deux nouveaux membres: François PH Lapointe, membre organisme en provenance d'Action Climat Outaouais et Simon Nadeau, membre citoyen. Un mot de bienvenue leur est adressé et un tour de table est fait.

2. Adoption de l'ordre du jour

Aucun élément n'est proposé au point Varia.

Il est proposé par Alicia Lacasse-Brunet

Appuyé par Benoît Delage

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

3. Déclaration du conflit d'intérêts

Aucun membre ne déclare de conflit d'intérêts en lien avec les items inscrits à l'ordre du jour.

4. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance publique du 20 février 2025

Le procès-verbal de la séance publique du 20 février 2025, dont la validation a eu lieu précédemment par les membres, est déposé et est disponible sur le site Web de la Ville. Aucun suivi n'est à faire.

5. Période de questions du public

Aucune intervention n'a lieu durant la période de questions du public.

6. Bons coups / Environnement et transition écologique

Les membres sont invités à partager une nouvelle ou un bon coup concernant les sujets traités en Commission. Il s'agit d'un moment pour faire rayonner quelques initiatives, projets ou apporter un regard positif sur l'actualité.

Webinaire – Fondation David Suzuki

Un membre indique avoir assisté à un webinaire de la Fondation David Suzuki, qui portait sur un outil relatif aux infrastructures vertes de l'organisme Habitat. Des analyses approfondies ont eu lieu dans 5 grandes villes canadiennes dont Gatineau fait partie. Alexandre Dumas, coordonnateur de la foresterie urbaine au STÉ était panéliste à cette occasion. L'outil est très intéressant et permet d'identifier les actifs naturels sur le territoire. Un autre membre y ayant assisté trouve cet outil très prometteur. On indique que ce projet fait le lien entre les besoins des citoyens et le milieu naturel. Le lien suivant, partagé dans la conversation Teams de la rencontre, permet de mieux connaître le projet : <https://www.habitat-nature.com/nosprojets/fds-infrastructures-naturelles>. La plate-forme pour accéder aux cartes interactives dédiées aux villes analysées peut être consultée au : https://habitatanalyste.shinyapps.io/FDS_CarteInt_GAT/.

Structure du Service de la transition écologique (STÉ)

La direction du STÉ indique que la réorganisation de la structure de son service a été approuvée lors de la dernière séance du conseil municipal. Cette décision permettra de doubler le personnel de l'équipe et de créer une nouvelle section.

Cette décision vient appuyer le déploiement et la réalisation des travaux du Service tout en bonifiant le soutien offert aux autres équipes municipales. Cette annonce est une décision transformatrice qui aura un effet de levier.

Mois de mai sans tonte

Il est souhaité que le Service partage quelques informations en lien avec les actions prévues pour le mois de « mai sans tonte », communément appelé le « défi pissenlits ». Le Service explique qu'en plus de l'adoption du règlement portant sur les pesticides, certaines actions ont été mises en place pour favoriser les pollinisateurs. Le projet « mai sans tonte » en fait partie. Des communications publiques auront lieu. Il y aura des sites de délestage et certains parcs n'auront pas de tonte en mai. La liste des parcs identifiés pourra être partagée. Des vitrines de pelouses alternatives seront également mises de l'avant. Par ailleurs, le Service informe les membres que la Semaine nationale des pollinisateurs sera soulignée en juin. Dans le cadre de celle-ci, les citoyens pourront obtenir des semences auprès de la Ville via les centres de services. La Ville poursuit ses démarches pour l'obtention des certifications « amie des abeilles », « amie des oiseaux » et « amie des monarques ». Parmi les différentes actions prévues, il y aura notamment une collecte de connaissances au sujet des abeilles à Gatineau et un accompagnement par un entomologiste dans ce cadre.

Grand ménage

Des questions sont adressées en lien avec l'activité du grand ménage. La direction du Service précise que la formule sera redynamisée cette année. L'information suivra au moment opportun. Ce sujet sera discuté à la CELCC du mois de mai 2025.

Rôle régional du CREDDO

Le CREDDO indique jouer un rôle de premier plan pour la connectivité écologique (leader régional). L'organisme a d'ailleurs reçu du financement en provenance du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour accompagner les territoires de l'Outaouais. Un financement a aussi été obtenu à l'égard des plantes exotiques envahissantes (dont le nerprun) afin de pourvoir la région d'un plan d'action. On rappelle qu'en lien avec l'appel à projets d'aires protégées en territoire public qui avait été lancé à l'automne par le ministère de l'Environnement, le CREDDO a la responsabilité de la concertation régionale. La date du 17 octobre est ciblée pour l'organisation d'une activité en lien avec ces projets.

Décarbonation

La présidence souligne que des démarches politiques sont en cours au sujet de la décarbonation des immeubles, entre autres, auprès de l'Union des municipalités du Québec.

7. Analyse des gaz à effet de serre (GES) – Action Climat Outaouais – Information et réflexion

Claude Fortin, en provenance d'Action Climat Outaouais, assure cette présentation. L'objectif est de présenter les résultats de l'analyse des gaz à effet de serre (GES) pour fin d'information et de réflexion.

François PH Lapointe se joint à la rencontre à 15 h 40.

Les membres sont informés des récentes actions de l'organisme.

Cette analyse concerne les cibles de réduction prévues. Celles-ci sont présentées tout comme les inventaires et les outils de réduction des GES. Les perspectives et

souhaits de l'organisme sont mis de l'avant. Il est entre autres souhaité que l'information concernant les inventaires des GES soit davantage accessible aux citoyens.

Marc Bureau se joint à la séance à 15 h 50.

La présidence de la séance est assurée par M. Bureau à compter de son arrivée.

Période d'échanges

Commentaires généraux

Des remerciements sont adressés au présentateur et à l'organisme pour leur engagement. La présidence reconnaît l'implication des membres de l'ACO et prend un instant pour remercier à nouveau Claude Fortin pour son engagement au sein de la Commission. Ce dernier souligne que l'ACO est disponible pour poursuivre ses collaborations et contribuer aux échanges et aux démarches, particulièrement concernant le secteur du bâtiment.

Plan Climat et test climat

La présidence souhaite que le Service aborde le sujet du Plan Climat. La direction rappelle aux membres de la Commission que l'équipe du Plan Climat est mobilisée et que certaines étapes ont débutées dont l'analyse et la proposition d'outils d'évaluation d'impacts. On explique que les conclusions et perspectives présentées par l'ACO et celles de la Ville de Gatineau concordent. Une des priorités du Service est le développement du « test climat », un outil d'aide à la décision et d'évaluation d'impacts. L'application d'un tel outil est prioritaire pour la Ville, bien que complexe. La concertation des équipes municipales et un temps d'appropriation de l'outil sont nécessaires.

Il est souligné par un membre que le « test climat » est un outil essentiel pour permettre aux services de la Ville d'évaluer les conséquences de leurs actions sur les changements climatiques. Le plus rapidement il sera en place, le mieux ce sera. À la lumière de la présentation, on se demande si les constats présentés peuvent avoir un impact sur la priorisation du Plan Climat? Est-ce que les travaux de la chaire en écoconseil de l'UQAC seront présentés à nouveau aux membres de la Commission? Le Service explique que cette étude nourrit la priorisation des actions.

Une présentation concernant la priorisation du Plan Climat et son bilan est prévue à la séance de la CELCC du mois de juin. On souligne aussi que la réduction des GES fait partie des 5 grandes priorités organisationnelles de la Ville de Gatineau. Des comités internes dont un concernant la protection de l'environnement et la lutte aux changements climatiques sont en place. En 2025, le souhait de l'équipe est d'aiguiser le réflexe environnemental des collègues de tous les services de la Ville. Le Service précise que le « test climat » permettra de mieux sensibiliser et appuyer certaines décisions. Celui-ci demandera des efforts de différentes équipes municipales, dont la Planification des actifs, Infrastructures et projets, le Service de l'urbanisme et du développement durable, etc. Il sera question d'exemplarité et de modification réglementaire, entre autres.

Secteur du transport

En lien avec des échanges concernant le transport, le Service précise que l'impact du déplacement de l'automobile sera analysé. Toutes actions permettant de réduire les GES seront évaluées. L'appui à la mise en place de projets de transition énergétique tels que le tramway est nécessaire.

La réflexion concernant une stratégie pour l'électrification des transports est attendue. Dans le contexte du Plan Climat, la transition énergétique devra être

d'avantage abordée. Action Climat Outaouais précise qu'il faut s'attarder à la notion du transport. Le tramway est une excellente idée, mais il faut des initiatives entre temps. On explique qu'un défi observé présentement est lié au fait que la Société de transports de l'Outaouais n'obtient pas les autobus électriques souhaités à temps. ACO précise que le transport en commun avec les autobus au diesel produit aussi des gaz à effet de serre à considérer, même si c'est un moindre mal.

Décarbonisation des bâtiments

Le Service de la transition écologique étudie dans son ensemble les actions qui peuvent être entreprises pour réduire l'impact de la Ville (bâtiments municipaux, équipes et citoyens) sur les GES. Des travaux pour la mise à niveau du système de captation du site Cook sont en cours. L'équipe souhaite proposer des outils d'évaluation d'impacts et autres outils pour favoriser la décarbonisation des bâtiments. Le Service rappelle qu'une démarche comme celle d'Action Climat Outaouais permet de sensibiliser et conscientiser la population au sujet des GES. Les efforts pour développer le réflexe environnemental, s'améliorer et réduire l'impact au niveau des GES se poursuivront.

Jessy Desjardins quitte la séance à 16 h 02. Le quorum est maintenu.

Travailler ensemble

Un membre souligne le fait que bien que le processus puisse sembler long et irritant, il faut reconnaître que la Ville de Gatineau s'outille et met en place des moyens pour atteindre davantage de résultats. Le Service est jeune et déjà, plusieurs actions sont en cours. Ce membre souligne qu'il est important que les démarches pour influencer positivement les autres équipes municipales se poursuivent. On indique qu'il est nécessaire de bien comprendre où se situe l'opinion publique en lien avec le sujet. Les critiques dans l'espace public seraient à émettre avec réserve afin qu'elles n'empêchent pas de poursuivre les avancées, engagements et projets. La préservation des acquis au niveau du discours public et la mobilisation de la population sont importantes. La vice-présidence remercie l'organisme Action Climat Outaouais pour la présentation et la clarté de leur bilan. On constate que le plan actuel est bon, mais qu'il devra faire l'objet d'amélioration continue. Il est vrai qu'il faudrait relancer les stratégies de sensibilisation auprès du public et impliquer les citoyens.

Secteur du bâtiment

Des précisions sont demandées à Action Climat Outaouais concernant leurs recommandations pour le secteur du bâtiment. ACO précise qu'il faut en analyser les composantes. Pour les nouveaux bâtiments et ceux qui suivront, il est important d'en interdire l'énergie fossile. L'organisme explique qu'il faut revaloriser le bâtiment existant et porter un regard sur les sous-secteurs. Il pourrait être intéressant de s'aligner avec les programmes de subventions de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Une référence au livre *Valoriser les bâtiments existants* coécrit par Écobâtiment est émise par le présentateur. La réflexion doit s'élargir et inclure des orientations concernant les sites de réduction.

Parc immobilier

Les travaux entourant l'élaboration d'un inventaire des bâtiments du parc immobilier sont en cours depuis janvier. Cet exercice permettra de mieux cibler les secteurs ayant le plus d'enjeux. Ces travaux sont reliés à la loi C-41. Le Service explique qu'une personne a été embauchée pour caractériser les aléas

climatiques et les pertes de chaleur par thermographie aérienne. Elle évalue les enjeux et identifie les pistes de solutions en fonction de ces données.

Sources et augmentation des GES

Un membre se demande d'où proviennent les principales sources d'émission de GES présentées. Lesquelles sont les plus problématiques? Il est précisé que l'analyse n'a pas été aussi approfondie. Il est relevé notamment que la vente de carburant ayant diminué, il serait intéressant de constater d'où provient l'augmentation des GES. Un retour auprès des membres sera effectué à ce sujet par Action Climat Outaouais. Un membre souligne que les thermopompes pourraient avoir eu un impact sur le gaz naturel. Un partenariat entre Hydro-Québec et Gazifère permettrait possiblement d'avoir accès à un portrait global. On mentionne que les subventions semblent moins populaires; il faudrait comprendre pourquoi.

Benoît Delage quitte la séance à 16 h 30. Le quorum est maintenu.

Pause de 16 h 30 à 16 h 50.

8. Conseil scientifique de la Ville de Gatineau et dossiers connexes au mandat de la CELCC – Information

Cette présentation est assurée par Frédéric Vandal, directeur du Service de la transition écologique (STÉ). L'objectif est de présenter le Conseil scientifique et les dossiers connexes au mandat de la CELCC à titre informatif. Cette instance est composée de participants avec des profils variés, incluant des partenaires du milieu universitaire.

Période d'échanges

Commentaires généraux

Cette présentation est d'un grand intérêt pour les membres de la CELCC. La Ville de Gatineau est une pionnière. Les expertises et la composition du Conseil scientifique sont variées, complémentaires et pertinentes. Des félicitations sont adressées à la Ville pour la création du Conseil et sa composition de qualité. Un membre soulève qu'il n'y a pas de climatologues parmi les participants et que ce serait pertinent d'y réfléchir. On explique qu'initialement, la volonté était que les porteurs de dossiers soient rattachés à l'Université du Québec en Outaouais, bien qu'ils puissent se référer à des collègues et experts en provenance d'autres universités et en lien avec leurs réseaux.

Données scientifiques

L'exemple de la conférence sur les infrastructures vertes auxquelles la Ville a récemment contribué en foresterie urbaine est souligné à titre de bon exemple d'utilisation de données scientifiques aidant à la prise de décision. Le choix des thématiques du Conseil scientifique est stratégique, cohérent et transversal avec les travaux en cours. Les données scientifiques aident aux prises des meilleures décisions. Une suggestion est faite à l'effet que la plate-forme utilisée et présentée lors du webinaire pourrait être utilisée par l'équipe du PFU, de concert avec le Conseil scientifique. Cet outil permettrait de cibler en terme socio-économique. Le Service indique que cet outil très intéressant est déjà utilisé par l'équipe, les outils ont été utilisés pour prioriser les démarches de ce plan et l'utilisation des données scientifiques est au cœur des divers plans du Service. Un membre souligne que la gestion, protection et mutualisation des données est nécessaire et qu'un discours régional devrait avoir lieu. C'est noté.

Collaboration et accès à l'information

Les membres suggèrent de développer des méthodes plus systématiques de collaboration et partenariat avec les chercheurs et étudiants de l'UQO dans les dossiers du STÉ et de la CELCC. Le Service précise qu'un des mandats du Conseil scientifique est de développer une méthode de partage de données stratégiques, scientifiques et numériques. Un membre souligne qu'il sera peut-être plus difficile de déployer certains éléments des mandats du Conseil scientifique, en partenariat bien que les mandats choisis en lien avec le STÉ soient très pertinents. Une des intentions du Conseil scientifique était justement de rapprocher les institutions pour mieux travailler ensemble.

On se demande s'il y a des enjeux de propriété intellectuelle dans le partage de celles-ci au public et si des publications sont prévues. Cette question est notée. On se questionne aussi sur la dimension publique des travaux du Conseil scientifique. Le Service précise avoir l'intention d'être en mesure de partager les résultats des différents mandats aux citoyens. Il est mentionné qu'un guide du promoteur est également en cours d'élaboration avec la collaboration des équipes municipales du Service de l'urbanisme et du développement durable afin que les études écologiques respectent certaines exigences et critères. Le test climat est aussi un autre élément d'analyse de données à prendre en considération. La collecte de données, le partage de celles-ci et le traitement de l'information sont importants afin de donner davantage accès publiquement à celles-ci pour le bénéfice de tous. Un effort est fait pour faire l'arrimage des différentes données existantes.

Une préoccupation est exprimée concernant les possibles dédoublements entre les travaux du Conseil scientifique et ceux de la collectivité. Une concertation est souhaitée, particulièrement au sujet de la biodiversité et de la connectivité. On souligne aussi que certains mandats devraient avoir une portée régionale et qu'une collaboration devrait être proposée aux autres MRC. Il serait également intéressant d'envisager des collaborations avec des étudiants du CÉGEP.

Mandats

On questionne l'aspect démocratique des mandats octroyés. Des précisions sont demandées concernant le processus de nomination et la continuité des travaux. Le STÉ précise que les mandats ne sont pas exclusifs et que le partenariat est souhaité. La composition est appelée à être bonifiée en fonction des thématiques et expertises recherchées. La sélection des mandats initiaux s'est faite mutuellement et les enjeux sont à moyens et longs termes. On précise que l'UQO a choisi lesquels des chercheurs étaient associés initialement au Conseil scientifique. Il s'agit donc d'une désignation par l'institution universitaire.

Prochaines étapes

Le Service rappelle les étapes préalables aux ententes concernant les mandats à développer (5 ans). Les prochaines étapes sont présentées : déterminer les priorités, les mandats spécifiques et déterminer comment outiller les équipes (stagiaires et professeurs). On précise que le service porteur de la thématique est responsable du dossier avec le Conseil scientifique.

9. Règlement sur les pesticides, volet golf – Information et réflexion

Louise Tremblay, cheffe de service au STÉ présente ce point d'information concernant le Règlement sur les pesticides, volet golf. Une mise en contexte est faite. On y rappelle que le règlement, adopté par le conseil municipal en avril 2024, a déjà 1 an. Il a été mis en place avec diverses exigences, dont certaines, spécifiquement en lien avec les terrains de golf :

- Que les golfs fournissent à la Ville leur plan de réduction des pesticides ;
- Que les golfs entreprennent une démarche pour l'obtention de la certification Audubon d'ici 2027.

Le Service précise que les représentants des terrains de golf ont été rencontrés l'an dernier pour discuter de la réduction des pesticides. Une grande réceptivité a été ressentie sur cette question. Le Service a également eu des échanges avec l'Association des clubs de golfs du Québec concernant la certification. Celle-ci a informé qu'il devrait y avoir un projet pilote pour une certification environnementale au Québec cette année. Il y a toujours des discussions pour les possibilités d'arrimage à ce sujet. Récemment, l'Association nationale des terrains de golf du Canada a aussi été rencontrée par le Service par rapport à l'obligation concernant la certification Audubon pour 2027. D'autres certifications environnementales existent et des analyses sont en cours.

La Ville de Montréal a mis à jour son règlement sur l'utilisation des pesticides sur les terrains de golf et a restreint leur utilisation. Certains produits sont permis durant une certaine période. Même si le contexte est différent, Gatineau suit ce qui se passe. Le lien vers le règlement sera transmis aux membres. Une demande a été formulée plus largement par rapport au Règlement sur les pesticides pour faire des ajouts ou des modifications (ex. dicamba). Une analyse et des validations pour l'application réglementaire seront étudiées. Des propositions seront faites d'ici la prochaine année d'application.

Des actions de communications seront déployées. Une lettre sera acheminée aux terrains de golf rappelant les exigences. Des messages radio débiteront également sous peu (avril-mai) pour sensibiliser les citoyens à restreindre l'utilisation des pesticides. Les réseaux sociaux diffuseront également des informations et le site Web sera mis à jour. Des accroche-portes seront également distribués et des démarches citoyennes auront lieu. Un monitoring durant l'été sera fait dans un esprit d'amélioration continue. Le Service souligne aussi que certains terrains de golf à Gatineau ont déjà la certification Audubon. Il y a une ouverture de la part des propriétaires et des usagers pour y travailler ensemble.

Période d'échanges

Commentaires généraux

Des remerciements sont adressés au Service de la transition écologique.

Promotion et certification

Il est suggéré d'approcher les associations de résidents et associations de quartiers pour appuyer les efforts de sensibilisation et d'information lors des divers événements organisés au printemps et à l'automne dans les communautés. Considérant les analyses en cours des autres types de certifications possibles, on se demande si l'exigence de 2027 est toujours en vigueur. Le Service explique que oui, il n'y a pas de modification réglementaire actuellement. Toutefois, l'analyse permettra possiblement d'offrir des choix, même si la certification demeure.

Projet de Montréal

Une question est adressée au Service pour savoir si la Ville de Gatineau a l'intention de mettre en place un projet similaire à Montréal ? Pour le moment, ce n'est pas dans les plans à court terme. Gatineau a une réalité frontalière avec Ottawa à prendre en compte. Avant de déployer un règlement similaire, il faut faire une analyse afin d'en comprendre le contexte. On demande si un résumé de la rencontre avec les propriétaires de golfs est disponible, ce qui n'est pas le cas.

Sensibilisation

Le site Web contient beaucoup d'information, il serait souhaitable qu'une vulgarisation soit réfléchie pour faciliter l'appropriation des termes par les citoyens. Également, il est mentionné que le site Web pourrait être plus précis quant à la responsabilité du citoyen qui engage un promoteur qui ne respecte pas la réglementation. Les vérifications sont assurées par l'équipe de contrôle environnementale. On mentionne également qu'il faut faire attention aux noms de marque des produits en lien avec leur contenu.

10. Varia

Aucun élément n'est ajouté au Varia.

11. Prochaine séance

Les membres ont été avisés du calendrier des prochaines séances, dont la suivante est prévue le 22 mai 2025, à 15 h 30. Les membres sont invités à participer à la Commission élargie consultative de la Commission du développement du territoire et de l'habitation (CDTH) qui aura lieu jeudi prochain, le 24 avril 2025, 15 h. Le sujet discuté est le PRMHH : plan régional des milieux humides et hydriques, un sujet de grand intérêt pour la CELCC. Une autre séance concernant ce sujet s'ajoutera en juin, pour traiter de la question du plan d'action.

12. Levée de la séance

Il est proposé par Anik Des Marais

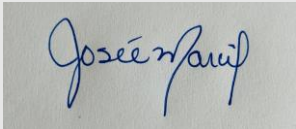
Appuyé par Simon Nadeau

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 17 h 55.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière

	
PRÉSIDENT MARC BUREAU	SECRÉTAIRE JOSÉE MARCIL